

ple et d'avoir évité les nombreuses extravagances dans lesquelles sont tombés ceux qui l'ont précédé pour proposer l'adresse. Naturellement les êtres créés pensent qu'ils doivent dire quelque chose en faveur de leur créature, mais l'honorable député d'Ottawa (M. McGiverin) n'a certainement pas dépassé les limites de l'appréciation raisonnable et amicale de son chef. Il y a une chose que j'attendais de mon honorable ami et que je regrette de ne pas avoir entendue. Je me serais attendue de sa part à une déclaration nette et précise sur les maux qui résultent du système de patronage, tel qu'il s'est développé sous cette administration et qui a acquis une certaine célébrité dans la ville d'Ottawa. Je sais que s'il voulait, avec son expérience de jour et de nuit, nous dire exactement ce qui lui est arrivé depuis les deux ou trois ans qu'il est député d'Ottawa, il pourrait faire un récit inédit qui convaincrait même le cœur endurci de mon honorable ami de Pictou (M. Macdonald) que le patronage dans l'administration civile est quelque chose d'inexprimable comme calamité.

Je regrette de ne pouvoir adresser mes félicitations à l'honorable député qui a appuyé l'adresse (M. Lapointe) parce que s'il a parlé, autant que j'ai pu en juger, avec force et éloquence, je n'ai pas pu saisir tout ce qu'il a dit. Il me permettra peut-être de faire mes commentaires quand j'aurai lu son discours dans le hansard.

Je félicite mon très honorable ami le premier ministre, à l'occasion de sa 69<sup>e</sup> année et je voudrais pouvoir le féliciter d'avoir amélioré son caractère avec les ans. Mais je crains que les années ne lui aient pas donné une humeur plus calme.

Elles ne l'ont pas guéri de certaines exagérations qu'on aurait pu excuser quand il était plus jeune. Mais avec 69 hivers et autant d'étés sur sa tête, il a donné il y a un moment un exemple de son caractère, auquel ni la Chambre ni le pays ne devaient s'attendre. Je ne peux donc pas féliciter le pays d'avoir un premier ministre qui ne peut pas être plus retenu et plus maître de lui dans des occasions semblables. Pourquoi permettrait-il qu'une défaite, venant d'un de ses enfants chéris et de ses disciples, trouble son égalité d'âme au point qu'il fasse retomber son aigreur sur l'innocent député de Toronto-nord (M. Foster) et se lance dans une charge contre mon honorable ami de Jacques-Cartier (M. Monk) au point qu'il n'aurait pas laissé intacte, s'il l'avait pu, une seule parcelle physique ou intellectuelle de mon honorable ami. Je ne suivrai pas l'exemple de mon honorable ami. Je vais faire preuve de mon bon caractère ordinaire, et de mon désir bien connu d'argumenter avec justice.

Le député qui a proposé l'adresse (M. McGiverin) a dit beaucoup de choses qui ont fait plaisir à tous les députés de la

M. FOSTER.

Chambre et à tous ceux qui aiment leur pays.

Si le commerce du Canada a augmenté à \$690,000,000 c'est un chiffre dont tout Canadien a le droit d'être fier. Mais il faut un peu plus qu'une simple affirmation pour tout régler. Il y a une augmentation de commerce qui ne peut pas être inscrite au crédit du pays, si le chiffre de cette augmentation est dû à l'accroissement des prix. Il existe, dans un pays comme le nôtre, une importation dont on doit se plaindre plutôt que de se féliciter—c'est-à-dire si les importations déplacent la main-d'œuvre et le capital qui pourraient être employés à produire ce que nous importons et ce pourquoi nous exportons notre argent. Pourtant, en tenant compte de tout cela, nous sommes tous contents de l'augmentation de notre commerce.

L'honorable député a aussi parlé de l'immigration. Nous sommes heureux de voir les immigrants venir chez nous. Je ne crois pas que le premier ministre (sir Wilfrid Laurier) a été juste à l'égard du chef de l'opposition (M. R. L. Borden) quand il a fait allusion à l'honorable député à propos de cette question de l'immigration. Le premier ministre, avec cet esprit de justice et ce manque d'art qui caractérisent sa science du gouvernement a voulu donner l'impression que le leader de l'opposition avait eu quelques difficultés avec des Américains qui viennent dans notre nord-ouest ou avait craint que les institutions de ce pays n'auraient pas assez de valeur pour gagner la faveur de ces immigrants.

Ce qu'a prétendu l'honorable chef de l'opposition c'est que l'œuvre qui s'impose aujourd'hui au Canada, et qui s'imposera encore pendant nombre d'années à venir, l'œuvre qui, de l'aveu de tous ceux qui réfléchissent exigera le concours de toutes les intelligences et de tous les dévouements dont le pays peut disposer, l'œuvre à l'exécution de laquelle tous ceux qui aiment leur pays devront se consacrer, c'est celle de recevoir des immigrants de tous les pays du monde, et dont les idées et l'éducation concernant le mode de gouvernement et la vie sociale sont totalement différents des nôtres et de s'assimiler ces nouveaux venus de manière à en faire de bons citoyens et des instruments de prospérité pour le Canada.

Cette tâche, comme je l'ai dit, est énorme. Ce problème, les Etats-Unis ont eu à le résoudre, et de l'aveu de leurs hommes d'Etat et même de leurs politiciens, c'est une œuvre excessivement difficile. Mais sous plus d'un rapport, elle présentait moins de difficultés aux Etats-Unis qu'ici. Chez nos voisins, 90 millions de citoyens sont appelés à assimiler environ un million d'étrangers par année. Ici, une population de huit millions doit s'assimiler 200,000, 250,000, 300,000 immigrants, et leur nombre atteindra sans doute bientôt le demi-mil-